



Programme de formation

Initiation aux règles de financement des établissements de la fonction publique hospitalière

20/07/2022

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : Tout agent hospitalier.

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Appréhender les fondements de la comptabilité publique hospitalière
- Comprendre l'environnement économique et financier d'un établissement hospitalier
- Comprendre l'environnement économique et financier d'un établissement médico-social
- Comprendre la mise en place des budgets

Programme :

1- La séparation ordonnateur / comptable

2- L'environnement économique et financier des établissements médico-sociaux et leurs mécanismes comptables et budgétaires

3- Le contexte de mise en place de l'EPRD

Le cadre fixé par l'ordonnance du 2 mai 2005 et le décret du 30 novembre 2005 ;

EPRD et mise en place de la T2A ;

Les objectifs poursuivis : améliorer la visibilité et la prévision ;

Présentation infra annuelle de l'état des prévisions par rapport aux réalisations ;

La dimension financière et budgétaire de l'EPRD.

4- La structuration de l'EPRD

Le compte de résultat prévisionnel ;

La capacité d'autofinancement prévisionnelle ;

Le tableau de financement prévisionnel ;

La variation du fonds de roulement ;

Le tableau prévisionnel des effectifs rémunérés et le plan global pluriannuel de financement.

5- De l'élaboration au suivi de l'EPRD

Du rapport préliminaire au vote ;

Le rôle du Directeur de l'ARS ;

La procédure d'approbation ;

CUMEO

Programme de formation

Le suivi de l'EPRD : transmissions des informations à l'ARS et procédure modificative.

6- La nomenclature comptable dans le cadre de l'EPRD

Les 3 niveaux : titre, chapitre et comptes ;

Les modifications du plan comptable.

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs/questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h

Inscription après avis du responsable de formation

L'évaluation se fera tout au long de la formation

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition